

Personnel enseignant

AEC en Techniques policières
(matière policière)

Responsabilités

- Écriture des plans de cours et des plans cadres
- Préparation des activités d'apprentissage
- Prestation de cours
- Évaluation et correction des travaux des personnes étudiantes
- Support individuel aux personnes étudiantes

Les avantages

Accès à un fonds de pension

Allocation pour le perfectionnement

Horaire flexible favorisant la conciliation
travail-famille-loisirs

Activités récréatives, sportives et sociales

Milieu de travail pétillant

Assurances collectives complètes *

4 ou 8 semaines de vacances *

Partenariat avec la Société de Transport de
Sherbrooke (STS) *

Congés fériés, familiaux et maladies *

** Certaines conditions s'appliquent*

Imaginons
la suite

Numéro de référence : TP33

Entrée en fonction : 24 novembre 2025

Date limite pour postuler : 5 novembre 2025, 8h

IMAGINE

Pour postuler :

Toute personne intéressée doit compléter son profil et joindre son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au format Word ou PDF.

Notez qu'un processus de sélection incluant une entrevue, des tests pratiques et un test de français écrit sera mis en place pour évaluer les candidatures. Il est à noter que la réussite de ces évaluations constitue un préalable à l'accès à la banque de candidature.

N.B. Cette offre est assujettie à un programme d'accès à l'égalité en emploi visant les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

[**POSTULER**](#)

Détails de l'emploi

Salaire

De 96,56 \$ à 134,75 \$ par heure, selon l'expérience et le niveau de formation

Statut de l'emploi

Chargé de cours

Entrée en fonction prévue

Le 24 novembre 2025

Tâche à pourvoir

- 310-305-AH Interventions auprès des personnes au comportement perturbé
horaire : De jour, du 24 novembre 2025 au 27 février 2026 (22 heures)
- 310-303-AH Interventions : circulation, accidents, capacité affaiblie
horaire : De jour, du 24 novembre 2025 au 22 mai 2026 (45 heures)

Veuillez noter que tous nos cours sont en **présentiels**.

Les exigences

Aucune formation en pédagogie requise !

Scolarité :

- Diplôme d'études collégiales ou Attestation d'études collégiales en Techniques policières

Autres exigences :

- Expérience de travail pertinente en tant que policier
- Aucune expérience en enseignement n'est requise